



Regional Activity Centre
for Sustainable Consumption
and Production



UNE ÉCONOMIE BLEUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN REGION MEDITERRANEENNE

INTRODUCTION

Par Thierry Lavoux, Président du Plan Bleu

**CONFERENCE SOUS L'EGIDE DU PAM/ONU ENVIRONNEMENT,
organisée par le Plan Bleu en coopération
avec le PAP/RAC Split et le SCP/RAC Barcelone**

Marseille, 30-31 mai 2017

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis heureux d'ouvrir cette conférence sur un sujet, l'économie bleue, qui fait partie des priorités du Plan Bleu pour les années qui viennent. Dans notre programme d'activités, figurent également l'observation de l'environnement axée sur le rassemblement des données les plus pertinentes pour illustrer les trajectoires de développement et leurs impacts sur l'environnement méditerranéen, de même que la mise au point d'indicateurs susceptibles de fournir des informations simplifiées pour les décideurs et le public.

Le Plan Bleu est également responsable du suivi de la stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) adoptée lors de la COP 19 à Athènes. Ses travaux de prospective qui ont fait sa réputation vont se poursuivre dans le cadre du programme « MED 2050 » et sa fonction d'observatoire méditerranéen le destine tout naturellement à entreprendre le prochain rapport sur l'état de l'environnement et du développement d'ici deux ans.

Le projet dont cette conférence est l'illustration a été financé par la fondation MAVA et a rassemblé les compétences du Plan Bleu et celles du Centre d'activités régional (CAR/PAP) de Split, et celle du CAR/SPC (Sustainable production and consumption) de Barcelone.

L'activité principale du PAP/CAR est la mise en œuvre de la « Gestion Intégrée des Zones Côtières » (GIZC) et celle du CAR/SPC est compétent en matière de développement et d'innovation du secteur productif et de la société civile à partir de modèles de consommation et de production plus durables.

Il faut ainsi saluer la mise en commun des expertises de trois des centres d'activités régionales du PAM.

Le programme de cette conférence de projet a été conçu par mes collègues Christian Averous (ancien chef de division à l'OCDE) Vice-président du Plan Bleu et Jean-Pierre Giraud secrétaire-général délégué que je remercie bien vivement.

Si le concept d'« économie verte » semble désormais bien connu¹, avec un accent placé sur le respect de la nature et sur le maintien du [capital naturel](#) à l'équilibre ne compromettant pas la fourniture de [services écosystémiques](#) équitablement disponibles pour tous et pour les générations futures, le concept d'économie bleue n'est pas encore partagé par tous les acteurs.

On pourrait en résumer les attendus ainsi : « une économie fondée sur une gestion patrimoniale des capitaux naturel, techniques et humain destinée à préserver les écosystèmes marins et côtiers pour assurer la fourniture de biens et de services pour les générations présentes et futures ».

Autrement dit une économie « bleue » consiste à veiller à ce que les secteurs économiques-clés : tourisme, pêche, transport maritime, activité portuaire, exploration minière, bio-prospection et production d'énergie soient susceptibles de changer de trajectoire pour les rendre, in fine, durables.

¹ Economie « qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources »(PNUE-2011)

S'intéresser à l'économie bleue est d'autant plus crucial que le contexte méditerranéen se caractérise par un dynamisme démographique important avec environ 450 millions d'habitants en 2010 contre 275 millions en 1970 et des projections à 2025 atteignant 527 millions d'habitants. Une grande partie de la population est localisée dans les régions côtières : 208 millions d'habitants au total avec des densités de 130 hb/km², deux fois plus importantes que la moyenne calculée nationalement.

Les effets sur l'environnement de cette « littoralisation » ne cessent de préoccuper lorsque l'on sait que 730 t de déchets abandonnés sont chaque jour rejetés et que l'absence de système de gestion des déchets dans de nombreux pays riverains ne permet pas d'en juguler efficacement le déversement en mer.

La méditerranée est également marquée par une fréquentation de ses eaux internationales parmi les plus élevées au monde en comptant près de 15% de l'activité de marine marchande par le nombre d'escales.

Le trafic de transport maritime devrait croître de 18% dans les prochaines années et le trafic de transit de 23 %, quant au commerce de pétrole brut et de gaz, il représente 60% du trafic total en méditerranée et 20 à 25% du trafic mondial de pétrole : 300 pétroliers y naviguent à tout moment.

Le trafic de conteneurs augmente de 8% par an et les émissions de NOx en provenance des navires croît de 3 à 4 % par an.

Le tourisme représente 11,3% du PIB de la région et 11,5 % de l'emploi et les impacts sur l'environnement en termes de production de déchets (75% d'augmentation en saison), de consommation d'eau et d'emprises (urbanisme et infrastructures, taille des navires dans les ports) génèrent des situations qui interrogent la gouvernance d'une activité essentielle pour les pays.

La pêche illicite est répandue et malgré quelques succès comme le retour du thon rouge, il ne doit pas être oublié que 85% des stocks de ressources halieutiques sont surexploités.

Ce tableau impressionnant, quoiqu'incomplet, fournit l'esquisse de ce que pourrait être l'application d'une économie bleue (une « bleuisation » du développement économique en quelque sorte).

L'objectif serait de parvenir à un découplage des activités marines et côtières de leurs externalités négatives sur l'environnement et d'imaginer les outils de politiques publiques pour y parvenir.

Parmi ces outils, citons ceux qui ont le mérite d'exister : la SMDD comme fil conducteur, le protocole de Madrid sur la GIZC, les initiatives de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et bien entendu la Convention de Barcelone, les protocoles du PAM sans oublier, pour les pays de l'UE, les directives européennes².

D'autres leviers existent pour promouvoir sinon appliquer les principes de l'économie bleue :

² Directive Habitats et directive cadre stratégie pour le milieu marin



Regional Activity Centre
for Sustainable Consumption
and Production



- Une fiscalité écologique adaptée : suppression ou diminution des subventions néfastes à l'environnement, taxes sur la pollution ou la consommation de ressources, etc...
- Des investissements privés ciblés sur les innovations techniques ou sociétales,
- Une meilleure gouvernance des secteurs économiques visés qui souffrent de cultures administratives et politiques non harmonisés au niveau du bassin méditerranéen,
- Un monitoring des activités ressortissant à l'économie bleue avec le comblement progressif des lacunes en matière d'information économique ou environnementale,

Au total, le développement de l'économie bleue se présente comme un défi à relever pour l'ensemble des communautés humaines dont l'essor et la survie dépendent de l'écosystème méditerranéen.

Laissez- moi vous citer en guise de conclusion à cette courte présentation ce qu'écrivait en 1888 Vincent Van Gogh à son frère Théo :

« La méditerranée a une couleur comme les maquereaux, c'est à dire changeante, on ne sait pas toujours si c'est vert ou violet, on ne sait pas toujours si c'est bleu, car, la seconde d'après le reflet changeant a pris une teinte rose ou grise ».

J'espère que nous verrons ensemble la méditerranée de couleur bleue !